

INFO CORONAVIRUS

10 JUIN 2020 - **N°47**

VIVE LE COLLECTIF !

La crise sanitaire et le confinement ont bouleversé nos vies personnelles et professionnelles. Avec le travail à distance ou l'arrêt d'activité, les équipes ont été séparées. Chacun a vécu cette période de manière particulière, avec des effets positifs et négatifs. Les outils numériques ont permis de conserver une dynamique virtuelle. Avec le déconfinement et la reprise d'activité, comment se passent les retrouvailles avec les collègues ?



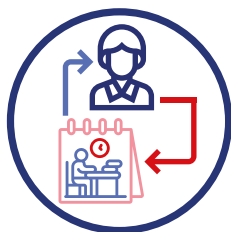
Un mois après le déconfinement, un premier constat apparaît : personne n'a vécu la même chose durant le confinement et cela continue à être le cas avec la reprise d'activité. Chaque histoire est unique. C'est avec cet enseignement que l'équipe, riche de cette expérience, ira de l'avant.

- Un collectif, c'est fragile,
- Un collectif, c'est sensible aux changements,
- Un collectif, ça évolue

Faire groupe, c'est reconnaître les différences de chacun des membres. Durant le confinement, chacun a eu un vécu particulier, y compris pour l'encadrant, qu'il est essentiel de connaître et prendre en compte. On a pu se sentir très utile ou au contraire très isolé ; on a pu se recentrer sur sa vie personnelle mais en même temps avoir l'impression de s'éloigner de son quotidien de travail ; on a pu travailler de chez soi mais en même temps rencontrer des difficultés à séparer vie pro-vie perso.

En fonction de cela, les attentes du déconfinement et du retour en présentiel ont pu être différentes.

1. Les réactions possibles face au retour au présentiel



+	-
Retrouver les collègues	Peur de tomber malade
Retrouver des conditions de travail confortables	Perte du télétravail
Reprendre une activité	Perte de confiance en soi

Pour vous aider :

- Faites le point sur votre vécu de la crise et échangez-en avec votre responsable.
- Partagez en équipe vos anecdotes ! Riez ensemble !
- Proposez des temps conviviaux communs. C'est possible malgré les consignes sanitaires : fêtez les anniversaires qui ont eu lieu durant le confinement ; organisez des rendez-vous avec les présents à tour de rôle (restaurant, pique-nique, etc.).
- Dans la mesure du possible, organisez votre présence de manière à revoir petit à petit tous vos collègues.
- Tournez-vous aussi vers les collègues d'autres directions avec qui vous collaboriez régulièrement avant le confinement.
- Pensez aux absents, qui ne sont pas encore revenus en présentiel, ou qui ne sont pas en présentiel quand vous y êtes.
- Instaurez un temps chaque jour pour partager votre « météo du jour » (humeur, ressenti) : grand soleil, soleil caché par un nuage, pluie, orage. Et expliquez votre choix.

LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DU COLLECTIF

Les outils mis en œuvre pendant le confinement restent d'actualité. Si vous organisez des réunions avec des personnes en présentiel et en distanciel, il est recommandé de mettre en place une webconférence. Tous les agents seront ainsi sur un pied d'égalité ; les salles de réunion ne sont aujourd'hui pas équipées avec le matériel adapté (webcam donnant une vue d'ensemble de la salle et une enceinte/micro multidirectionnel).



2. Des questions pour faire le point



Avez-vous eu un temps d'échange avec votre manager ? Ce moment a sans doute été l'occasion d'évoquer votre vécu. Qu'en est-il de votre perception du collectif ? Si ce n'est déjà fait, voici quelques questions utiles à se poser sur le fonctionnement et l'ambiance de service :

- Qu'est-ce qui a été bien, simple et facile à faire ?
- Qu'est-ce qui a été compliqué et qui m'a posé difficulté ?
- Qu'est-ce qui m'a manqué ?



3 . Positez les enseignements de la crise

Même s'il y a eu des moments difficiles, chacun, à son niveau et dans son domaine, quelque soit son vécu peut en retenir quelque chose de positif pour l'avenir. Par exemple, la situation nous a fortement inciter à **prioriser et lâcher-prise**, à être plus autonome et donc **prendre des initiatives**, à innover, à **simplifier**, à communiquer autrement entre nous, à tenter, à **faire au mieux**.



4 . Les sports vous conseillent

- Il ne faut jamais couper le lien au sein d'une équipe. Avec le déconfinement et la reprise d'activité, il faut continuer à bien communiquer entre vous et travailler en concertation.
- Toutes vos initiatives et idées sont bonnes à prendre. Pour réinventer les modes de faire, tout le monde peut être force de proposition pour que cela fasse sens.
- Chacun d'entre vous doit comprendre qu'il a un rôle vis à vis des attentes du public, de manière individuelle/collective, quel que soit le domaine d'activité.

Restez indulgent avec vous-même et vos collègues

LES DIRECTIONS RESSOURCES SOUS TENSION

Les agents travaillant au sein des directions ressources (DRH, logistique, parc auto, BATI, immobilier, finances, numérique, etc.) continuent d'être impliqués et focalisés sur certaines urgences liées à la crise. Pour autant, ils sont de plus en plus sollicités par leurs collègues avec des attentes qu'ils ne peuvent pas satisfaire malgré leur bonne volonté. Il est important de prendre en compte ces impératifs. Faisons preuve d'empathie, de patience, de compréhension.



AGENTS VULNÉRABLES CONFINÉS

**INFORMER SA DIRECTION
(encadrement et cellule de gestion)
DANS TOUTES LES SITUATIONS**



Situation 1

Je peux télétravailler
à plein temps

- Informer votre direction uniquement

A envoyer à
ARH+MPP

A envoyer à
ARH+MPP



Situation 2

Je ne peux pas
télétravailler

Documents à transmettre :

TITULAIRE :

- certificat d'isolement du médecin traitant ou spécialiste

CONTRACTUEL :

- déclaration de maintien à domicile à télécharger sur ameli.fr

A envoyer à
ARH+MPP

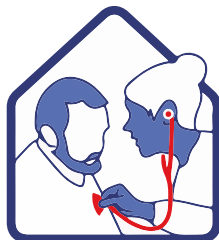


Situation 3

Je veux revenir travailler
en présentiel

Documents à transmettre :

- certificat médical autorisant le retour au travail
- demande écrite par mail ou courrier de reprise volontaire



Situation 4

Je vis avec un proche
vulnérable

Document à transmettre :

- Certificat d'isolement du médecin traitant ou spécialiste

A envoyer à
ARH



Situation 5

J'ai 65 ans et + et je souhaite reprendre le
travail (facteur de vulnérabilité)

Je reçois un courrier de la
collectivité

Documents à transmettre :

- certificat médical autorisant le retour au travail
- demande écrite par mail ou courrier de reprise volontaire

A envoyer à
MPP

TRANSMISSION DES DOCUMENTS AU PLUS TARD POUR LE 19 JUIN 2020